

REPUBLIQUE DU CAP VERT

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

INSTITUT D'APPUI A L'HABITATION

DEUXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS - HABITAT II
ISTAMBUL, TURQUIE, 1996

RAPPORT NATIONAL

(PRELIMINAIRE)

Praia, mars 1995

*Not Com -
D. B. -
Commiss. 1995*

SOMMAIRE

- 1 - INTRODUCTION
- 2 - RAPPORT DES ACTIVITES DU PROCESSUS PREPARATOIRE
 - 2.1 COMITE NATIONAL HABITAT II
 - 2.2 PROGRAMME D'ACTION
 - 2.3 ACTIVITES GLOBALES ET REGIONALES
- 3 - EVALUATION DE LA SITUATION NATIONALE
 - 3.1 EVALUATION DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET DES ETABLISSEMENTS HUMAINS
 - 3.2 EVALUATION ET STRATEGIE DU SECTEUR DE L'HABITATION
 - 3.3 EVALUATION DES EFFETS DE L'URBANISATION DANS L'ENVIRONNEMENT
 - 3.4 AUTRES EVALUATIONS
- 4 - ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIERE
- 5 - ANNEXE

INTRODUCTION

La réalisation de la Conférence Mondiale de l'Habitat II a pour objectif, entre autres, l'analyse des résultats des recommandations de la Conférence de Vancouver (Habitat I). Elle a aussi pour but de sensibiliser et d'attirer l'attention des gouvernements sur la grande question qui caractérisera le prochain nouveau siècle - la croissance "démessurée et incontrôlable" des villes avec toutes les conséquences néfastes que ce fait représente pour l'avenir de la planète et de l'humanité.

La connaissance de ce qui ont été ces dernières vingt années s'impose donc, afin de planifier de façon convenable le futur.

Les Nations Unies, ayant connaissance de l'importance de cet événement, lui donnent toute leur attention en organisant des séances préparatoires, en faisant des recommandations, en sensibilisant les gouvernements et en prenant toutes les mesures qui donnent la possibilité non seulement de l'intervention de tous les membres mais encore la garantie de la qualité et l'opportunité de la participation de ces pays.

Effectivement, reconnaissant l'importance de cette conférence, le Gouvernement a manifesté son intérêt dans la participation du Cap Vert et a créé en janvier 1995 le Comité National. Ce comité a déjà commencé ses travaux sous la coordination du Président de l'Institut d'Appui à l'Habitation (IFH).

Le Comité National, dont la composition se voulait fonctionnelle, a été élargi de façon à inclure les différents agents impliqués directement ou indirectement dans la vie urbaine, c'est-à-dire les institutions gouvernementales aussi bien que le secteur privé, les ONGs, les organisations communautaires, les femmes, la jeunesse et la population en général.

Compte tenu du temps très limité et parce qu'il s'agit d'un "rapport préliminaire", nous nous sommes limités à une image globale du pays centrée sur la ville de Praia, la capitale et le plus grand centre urbain où les problèmes se font sentir avec plus d'acuité.

Dans une phase ultérieure, à partir d'avril 1995, le recueil de documents sera continué, les différents participants à la vie urbaine seront auscultés, les analyses seront élargies à d'autres centres d'intérêt stratégique et les indicateurs seront traités afin d'élaborer la version finale du Rapport National en novembre 1995.

2 - RAPPORT DES ACTIVITES DU PROCESSUS PREPARATOIRE

2.1 - COMITE NATIONAL HABITAT II

Par décision du gouvernement de janvier 1995 et suite aux recommandations de la Conférence de Genève qui ont été endossées lors de la Journée Mondiale de l'Habitat réalisée à Dakar du 3 au 5 octobre 1994, le Cabinet pour le Suivi et la Préparation de la Conférence Habitat II a été créé.

Compte tenu de la relation interdisciplinaire et de l'importance de ce thème, le comité susmentionné a été élargi de façon à inclure les responsables des organismes gouvernementaux les plus impliqués dans la problématique de l'Habitat ainsi que les représentants de la société civile capverdienne:

- Ministre des Infrastructures et des Transports _____ Président
- Président de l'Institut d'Appui à l'Habitation _____ Président exécutif
- Directeur général de l'Urbanisme _____ Membre
- Directeur général des Infrastructures _____ Membre
- Directeur du Cabinet d'Etudes du Ministère responsable pour l'Administration locale _____ Membre
- Directrice du Cabinet d'Etudes du Ministère du Travail, de la Jeunesse et de la Promotion sociale _____ Membre
- Direction générale des Statistiques _____ Membre
- Direction générale du Plan _____ Membre
- Institut de la Condition féminine _____ Membre
- Direction générale de la Jeunesse _____ Membre
- Directrice du Cabinet d'Etudes du Ministère de la Santé _____ Membre
- Directrice du Cabinet d'Etudes du Ministère de l'Education _____ Membre
- Directeur du Cabinet d'Etudes de la Mairie de Praia _____ Membre

- Représentant des ONGs _____ Membre
- Représentant des Investisseurs
privés _____ Membre
- Représentant des employés (syndicats) _____ Membre
- Institut national de la Culture _____ Membre

De cette façon, la politique adoptée et le programme d'actions à mettre en oeuvre auront le consensus de toutes les parties ce qui contribuera au bon succès de cette entreprise.

2.2 PROGRAMME D'ACTION

a) Le Cabinet pour la Préparation et le Suivi de la Conférence de l'Habitat II ira exécuter les travaux de façon à envoyer les informations au plus haut niveau et à permettre la prise de décisions en ce qui concerne

- la définition de la politique nationale pour les établissements humains;
- la définition du programme national d'actions prioritaires;
- la définition d'une politique de facilité;
- l'adoption et l'implémentation de programmes.

b) Contrôle

- Assurer le contrôle de la mise en oeuvre des programmes
- Identifier les contraintes et trouver des solutions pour continuer la mise en oeuvre des programmes

c) Coordination et Evaluation

- Assurer la coordination des travaux avec le CNUEH dans tous les aspects relatifs aux établissements humains
- Evaluer périodiquement les résultats de la stratégie mise en oeuvre et des actions produites
- Procéder aux ajustements ou altérations des programmes s'il s'avère nécessaire.

2.3 ACTIVITES GLOBALES ET REGIONALES

Au niveau international et régional, le Gouvernement de la République du Cap Vert participe aux activités préparatoires de l'Habitat II, ce qui est confirmé par sa participation dans des différents évènements:

- Réunion inter-gouvernementale des ministres responsables des établissements humains dans la région africaine préparatoire de la deuxième Conférence des Nations Unies pour les Etablissements Humains (Habitat II) à Nairobi.
- Première session du Comité Préparatoire pour la deuxième Conférence des Nations Unies pour l'Habitat II qui a eu lieu à Genève en avril 1994.
- Journée Mondiale de l'Habitat et réunion du groupe d'experts pour la préparation de la deuxième Conférence de l'Habitat II qui a eu lieu à Dakar, Sénégal, en octobre 1994.

3 - EVALUATION DE LA SITUATION NATIONALE

A cette étape des travaux, l'objectif principal est d'essayer de réunir les données officielles essentielles des différents secteurs et de donner une image de synthèse du cadre global de l'Habitat au Cap Vert.

A une étape ultérieure, c'est-à-dire à partir d'avril 1995, nous irons approfondir le recueil des données statistiques et ausculter l'opinion des différents secteurs impliqués dans la problématique de l'habitat, dans le but de connaître les suggestions et opinions d'une vaste communauté et ceci afin de prendre une position politique et d'identifier trois ou quatre projets prioritaires.

3.1 - DEVELOPPEMENT URBAIN ET ETABLISSEMENTS HUMAINS

Le Cap Vert est un pays marqué par une forte mobilité. Au fil des années, les mouvements de la population ont caractérisé cette nation et ont été à l'origine du peuplement du territoire. La population capverdienne est le résultat de la migration.

De 1970 à 1990 la population du Cap Vert enregistre une croissance de 25%. Elle passe de 272.571 habitants en 1970 à 341.491 habitants en 1990. En 1970 la population des centres urbains était de 53.086 habitants, c'est-à-dire 19,5% de la population totale du pays.

En 1990, le phénomène de l'urbanisation est déjà évident et on enregistre dans les centres urbains une population de 156.761 habitants soit 40% de la population résidente. Pendant une période de 20 ans la concentration urbaine a triplé. De 1970 à 1980 le rythme de la croissance urbaine est en moyenne de 6% par an. De 1980 à 1990 il diminue un peu et passe à 5,7% par an.

S'il est sûr que la population rurale représente encore une majorité (184.730) en comparaison avec 156.761 dans les centres urbains, il n'est pas moins sûr que la population urbaine au Cap Vert augmente à un rythme plus accéléré que la population totale.

Actuellement on enregistre un taux de croissance démographique d'environ 2,8%.

La croissance urbaine constatée n'est pas une conséquence exclusive des phénomènes naturels.

Les sécheresses périodiques, la dégradation de l'environnement agricole dans le milieu rural, donne origine à un grand flux migratoire dans toutes les îles du pays. La migration interne est très orientée dans le sens campagne -ville et les deux centres principaux sont Praia et Mindelo qui ont été élus villes d'accueil. Ceci a provoqué un grand besoin en habitations et services urbains.

PRAIA - PHENOMENE DE CROISSANCE URBAINE

La ville de Praia, capital du pays, est à présent le principal point de fixation des populations en provenance des îles voisines ou des zones rurales de Santiago. En effet, Praia héberge en 1990, 61644 habitants, 16% de la population du pays tandis qu'en 1980 cette population ne représentait que 13%.

A l'horizon de l'année 2000, la ville aura plus de 114.000 habitants, ce qui sera supérieur à 20% de la population totale prévue du pays.

La zone urbaine consolidée de Praia occupe une surface de 305 hectares. Compte tenu de la population résidente en 1990 nous avons un taux d'occupation de 202 habitants par hectare, ce qui peut être considéré comme faible.

Considérant les effets à moyen terme, horizon 2000, les zones d'extension de la ville devront permettre l'accueil d'environ 53.000 nouveaux habitants. Cette expansion de la population implique la viabilisation d'espaces urbains complémentaires, calculés à 350 hectares environ, sans compter l'implantation des divers équipements publics nationaux et régionaux.

La densité moyenne d'occupation du sol ne représente pas une distribution régulière de la population dans la zone urbaine.

Les quartiers sont distribués sous forme "d'îlots urbains" à grandes densités. Par conséquence, la pulvérisation de quartiers spontanés dans l'univers de la ville pose des problèmes au développement des principales infrastructures: réseaux routiers, systèmes d'approvisionnement en eau, énergie et assainissement.

L'extension massive et peu dense de l'habitat urbain à Praia, vérifiée pendant les deux dernières décades, s'explique par l'arrivée des populations rurales qui s'installent et construisent des habitations précaires sur des pentes ou dans les lignes d'eau. En plus du manque d'organisation de l'espace, beaucoup de ces endroits ne sont pas, du point de vue géologique, à l'abri des inondations pendant la saison des pluies.

DISPONIBILITE DES TERRAINS URBAINS

La question du terrain urbain pour la promotion de l'habitation et l'accueil de la population urbaine en croissance est l'un des problèmes principaux pour les autorités locales.

On ne peut pas concevoir n'importe quelle politique à ce sujet sans dépasser d'abord les contraintes liées à la production, à la viabilisation et à la gestion des sols urbains.

Pendant 10 ans, de 1990 à l'année 2000, la ville de Praia doit faire face à des problèmes structurels pour résoudre l'accueil d'au moins plus 46% de la population.

De façon judicieuse, ces zones d'expansion de la ville ont déjà été identifiées et elles occupent une surface supplémentaire de 330 ha. Mis à part les autres besoins, il faudra produire environ 7.900 lots de terrain destinés à l'habitation.

Cette opération implique le lotissement et l'infrastructure de ces parcelles et la gestion urbaine de ces zones d'expansion.

Des 330 ha, une surface d'environ 120 ha a déjà été infrastructurés et se trouve dans la phase de mise en oeuvre avec une capacité d'accueil de la population équivalente à 30% de la population actuelle.

En même temps, les structures techniques de la mairie continuent à créer des lots de terrain pour l'habitation

avec l'élaboration de plusieurs plans détaillés d'urbanisation (PUDS).

Le modèle le plus suivi est l'auto-construction individuelle, ce qui implique une grande utilisation du terrain urbain, l'augmentation des coûts d'infrastructures, la dispersion ou l'insuffisance des services urbains, les difficultés de transport urbain, le coût élevé par unité d'habitation et plus de complexité dans la gestion des services municipaux.

L'accès au terrain et la possession d'un terrain urbain sont réglés par des lois en cours de révision pour une meilleure adaptation à la dynamique de la demande de terrains et de la promotion de l'habitation.

3.2 - EVALUATION ET STRATEGIE DU SECTEUR DE L'HABITATION

Seulement en 1975, avec l'indépendance du pays, le Cap Vert a commencé à montrer un certain développement économique et social. Cette période coïncide avec les 20 dernières années (après l'Habitat I) qui font l'objet de cette analyse.

Pendant les premières années après l'indépendance du Cap Vert, la création et l'installation de ministères, d'ambassades et d'autres services ont exigé l'investissement immédiat par le Gouvernement dans la ville de Praia. Ceci dans le but de créer des conditions minimales dans la capitale du pays pour héberger un nombre toujours croissant de cadres nationaux et étrangers.

Les besoins urgents en logements et en autres installations ont provoqué donc un mouvement peu commun dans le domaine de la construction civile et ont créé de grands espoirs en ce qui concerne les possibilités de travail.

Dans ces circonstances, on a enregistré (et on enregistre toujours) un exode rural évident ou d'autres îles vers Praia qui se situe à Santiago, la plus grande et la plus peuplée (elle a environ la moitié de la population du pays malgré les tentatives de développement d'autres centres urbains).

Ce fait, ainsi que de meilleures conditions de transport et un certain manque de succès au niveau de la planification urbaine et macro-économique, entre autres aspects, ont contribué, d'un côté à la stabilité de la situation de l'habitation dans les centres secondaires et dans le milieu rural, mais d'un autre côté, ont créé des problèmes au niveau de certains centres urbains, surtout à Praia, où la situation urbaine et de l'habitation est la plus dégradée.

Durant ces vingt années, plusieurs études, expériences et adaptations de mesures politiques ont été faites dans le sens d'améliorer et de résoudre le problème de l'habitation. Ces tentatives ont été marquées par des contraintes financières et techniques. A présent, d'autres options politiques sont en cours.

En tant que résultat des efforts développés pendant les 20 dernières années, la situation de l'habitation au Cap Vert peut être caractérisée, en lignes générales, de la façon suivante:

Dans les milieux ruraux en général, la situation n'est pas préoccupante et se caractérise par:

- un déficit quantitatif réduit
- un déficit qualitatif réduit

Le déficit qualitatif est fondamentalement le résultat du manque de conditions sanitaires et de la surface d'habitation insuffisante, les cas de promiscuité étant fréquents.

Dans les milieux urbains, la situation jusqu'en 1991 était caractérisée par:

- Un important déficit de l'habitation, estimé à plus d'une dizaine de milliers de maisons, étant le plus important déficit qualitatif;
- Une offre insuffisante du marché par rapport à la demande en habitations;
- L'inexistence d'un système de crédit spécifique pour l'habitation;
- La loi peu adaptée de l'amélioration des taux d'intérêt;
- Les loyers spéculatifs avec tendance à s'arrêter;
- La loi de la location urbaine désactualisée;
- La persistance de l'état (IFH) à jouer un rôle déterminant dans le secteur, en possédant le plus grand nombre d'immeubles (pour location) dans le pays.

Période 1992-1995

Pendant cette période, de grands changements ont eu lieu dans les lignes d'orientation de la politique de ce secteur. Le gouvernement a établi des objectifs stratégiques et a mis en oeuvre de nouvelles mesures:

Objectifs stratégiques

- Redéfinition du rôle de l'Etat, avec des changements à l'Institut d'Appui à l'Habitation (IFH) qui
 - . est devenu l'instrument du gouvernement en ce qui concerne la politique de l'habitation;
 - . a l'autonomie financière, avec son capital, et a créé un fonds national pour l'habitation à partir de la vente du patrimoine public;
 - . assume ses programmes sociaux dans le secteur de l'habitation, exécutés avec ou sans l'appui de l'Etat;
 - . fait la promotion, programme, coordonne et appuie l'activité du secteur;
 - . préfère la commercialisation (vente) à la gestion des immeubles (location);
- Redéfinition du rôle des municipalités, qui passent à:
 - . pouvoir exécuter leurs propres programmes sociaux dans le secteur de l'habitation avec ou sans l'appui de l'Etat;
 - . pouvoir projeter et organiser des programmes d'habitation avec ou sans l'appui de l'Etat;
- Redéfinition du rôle des privés, qui passent à:
 - . pouvoir participer plus activement au processus de construction de logements, soit organisés en sociétés immobilières, soit en associations ou coopératives d'habitation, ou encore au niveau individuel;

Mesures mises en oeuvre

Pendant cette période, quelques mesures vouées aux centres urbains et tenant compte des différentes couches de population, ont été mises en oeuvre, notamment:

- Afin de réduire le déficit de l'habitation, quelques actions ont été entamées, par exemple:
 - . création d'un système de crédit spécifique pour l'habitation qui donne plus d'avantages financiers aux acheteurs ou constructeurs de leur propre habitation permanente;

- adéquate de la loi de taux d'intérêt améliorés (pour l'achat d'habitation propre et permanente) et son intégration dans le système de crédit;
 - plus grande ouverture financière pour les investisseurs privés;
 - réalisation dans tout le pays (surtout dans les plus grands centres urbains de Praia et Mindelo) de plusieurs programmes d'habitation pour l'achat (couche solvable) et de caractère social pour l'acquisition selon le principe du loyer résoluble (population à faibles revenus);
 - création de conditions pour l'achat de terrains pour la construction en même temps que le système de redevance existant comme une forme d'accès au sol.
- Pour réduire le coût des constructions et des loyers, on s'est appuyé dans les principes
- de la libre compétition sur le marché de la construction et commercialisation des matériaux de construction;
 - de l'augmentation de l'offre par la réalisation de programmes d'habitation pour les différentes couches de la population (IFH et municipalités).

Conclusions

On peut affirmer que, comme conséquence des actions entamées durant cette période, il a été possible de:

- réduire le coût des constructions sur le marché formel;
- confirmer la tendance pour arrêter la spéculation immobilière qui semble renversée;
- augmenter l'offre de l'habitation sur le marché; on prévoit un certain équilibre à court terme au niveau de la demande de la couche solvable;
- réduire graduellement les problèmes d'insalubrité de l'habitation dans quelques centres urbains;
- créer des bases plus élargies et indispensables à une nouvelle étape du développement du secteur de l'habitation.

3.3 - EVALUATION DES EFFETS DE L'URBANISATION DANS L'ENVIRONNEMENT

L'insularité du pays, la rareté des ressources naturelles, les conditions physiques, le manque accentué d'infrastructures économiques et urbaines, rehaussent la complexité des tâches auxquelles le gouvernement devra faire face et la faible capacité de développement d'un processus d'urbanisation national.

Le portrait ci-dessus lié à l'erreur commise dans le passé de créer des pôles de développement dans trois îles de notre archipel, a donné origine à un déséquilibre régional, un flux de population de la campagne vers la ville, la destructuration des centres urbains et la demande demeurée d'infrastructures urbaines et d'équipements collectifs.

L'exode rural accéléré auquel on assiste, a donné origine à une vaste couche de "neo-urbains", c'est-à-dire des groupes de population venus de la campagne afin de chercher les opportunités de la ville et qui gardent une façon de vivre peu adaptée à la réalité urbaine. Il faut donc démarrer un processus de "déruralisation" qui est basé surtout dans la gestion et conséquente urbanisation des nouvelles zones urbaines et dans le développement des zones rurales.

Il faudrait appliquer des politiques et des plans adéquats d'utilisation des terrains, en particulier dans les zones sensibles du point de vue écologique, dans le but de renverser cette tendance.

Le rythme spontané et souvent incontrôlé du développement dans la banlieue des centres urbains rend spécialement difficile le contrôle de la dégradation des conditions de vie.

Les inondations, les tassements du sol, glissements de terrain, provoqués par les constructions dans les rivières et dans les pentes très inclinées, démontrent la vulnérabilité de l'environnement face aux activités humaines.

La tendance vérifiée, depuis toujours, à diminuer la largeur des rues dans les zones d'occupation spontanées, situées dans les limites des plus grands centres urbains a donné origine à:

- la diminution de la période d'ensoleillement à l'intérieur des habitations;
- la diminution de l'indice de ventilation naturelle dans les différentes pièces de la maison, avec des conséquences négatives sur la vie des utilisateurs;

= l'impossibilité ou la difficulté d'approche et la circulation des voitures de pompiers, en mettant en risque la vie des personnes et des investissements faits dans ces constructions.

Par ailleurs, l'emplacement dans l'espace de quelques fonctions urbanistiques sans obéir aux normes de sécurité établies au niveau international, ont créé des situations à risque qui peuvent devenir encore pires à cause de l'augmentation des possibilités de catastrophes éventuelles.

En effet, la construction d'un port, de dépôts pour les carburants (liquides et gazeux) et une piste pour les avions dans un rayon d'action inférieur à 1.500 mètres (Praia) ou alors la construction d'une piste pour des grands avions à la fin de la zone centrale d'une agglomération en expansion urbanistique (Espargos à Sal) sont des situations qui doivent être évitées à l'avenir afin d'éliminer des situations à risque potentiel.

De cette façon, les services de l'urbanisation doivent donner une attention spéciale aux zones où il y a une croissance urbaine, identifier les centres secondaires dans les îles qui présentent des avantages actuels et des opportunités futures dans le but d'attirer les populations venues des zones rurales enclavées.

La grande dispersion des activités de construction dans la plupart des îles de notre archipel rend très difficile la vigilance des perturbations physiques qu'elles causent. Ce fait a une tendance à s'aggraver avec la récente décentralisation vérifiée avec le changement de régime politique, une fois que les nouvelles structures ne sont pas encore organisées.

Au Cap Vert il y a une préoccupation croissante de l'état chaque fois pire des terrains à cause de l'érosion et de la sécheresse et du manque de gravier pour la construction qui est normalement extrait de la zone côtière. Ceci est contrôlé pour éviter des zones d'intrusion maritime.

La contamination due aux activités de construction en particulier à cause des industries de construction et des matériaux de construction, est un thème qui demande une attention urgente. La dépendance du bois pour les activités domestiques, dans l'industrie de panification et de production du matériel de construction, provoque la dégradation de l'environnement par la destruction de la couverture végétale et par la production et l'émission des gaz, parmi lesquels le dioxyde de carbone.

L'utilisation de carburants alternatifs disponibles localement irait améliorer l'efficacité, du point de vue de l'énergie, des processus de production et irait réduire l'émission des agents de contamination.

Il y a aussi un besoin urgent de contrôler l'utilisation de matériaux de construction qui produisent d'autres effets négatifs sur l'environnement.

La politique actuelle du gouvernement vise la création de conditions pour maximiser et rentabiliser les activités socio-économiques nationales, en étroite liaison avec le pouvoir local et la société civile et en rapport avec les plans de développement national et régional.

Le gouvernement prétend donc développer les mesures suivantes:

- créer une institution qui harmonise les intérêts sectoriels, conçoit les plans d'urbanisation et fait leur suivi et évaluation;
- élaborer un schéma directeur de l'urbanisation au niveau national;
- élaborer et mettre à jour les lois locales sur l'utilisation du sol et la gestion urbaine, en coordination avec le pouvoir local;
- démarquer les zones, à potentialités touristiques et créer des zones protégées;
- valoriser les terrains dans les zones arides et semi-arides avec des espèces adaptées.

3.4 - AUTRES EVALUATIONS

Afin de donner une image plus globale de l'habitat au Cap Vert, on prétend dans ce chapitre présenter quelques indicateurs sociaux et donner quelques informations générales susceptibles de caractériser de façon très succincte les secteurs stratégiques de la vie sociale, comme c'est le cas de la santé, de l'éducation, de l'emploi, de la pauvreté, des autorités et finances locales entre autres.

3.4.1 - NIVEAU DE PAUVRETE

- a) DEFINITION: "Etre pauvre au Cap Vert signifie avoir des mauvaises conditions de vie, être illettré ou ne pas avoir assez d'études ou de formation professionnelle de façon à être compétitif sur le marché de travail, survivre grâce à

des programmes d'aide, chercher l'émigration pour améliorer sa vie et obtenir un certain bien-être .

b) NATURE ET PROFIL

L'étude récente sur la pauvreté, financée par la Banque Mondiale (1994) a montré que ce phénomène au Cap Vert est essentiellement structurel et est une conséquence du manque de ressources naturelles, de la sécheresse prolongée et d'une situation économique fragile.

Avec pour base les revenus et sur l'indicateur des dépenses moyennes annuelles/personne 38.000 Esc, et sur le salaire mensuel d'un ouvrier non qualifié des FAIMO, 9.000 Esc, il a pu être établi comme limites de la pauvreté, 26.000 et 18.000 Esc.

En partant de ces limites, l'étude a conclu que 30,2% de la population capverdienne est pauvre et 14% très pauvre.

c) DISTRIBUTION

Au niveau national 46,1% des pauvres et 22,5% des très pauvres habitent dans les zones rurales, 17,2% et 6,4% dans les zones urbaines et 19,4% et 6,1% des pauvres et très pauvres dans les zones semi-urbaines.

Les îles de Santiago, S.Vicente, Santo Antao contribuent à 84% de la pauvreté, mais les îles avec les taux les plus élevés sont Brava, S.Nicolau et Santo Antao. Néanmoins, la pauvreté devient plus grave et profonde dans les zones urbaines.

d) ANALPHABETISME/CHOMAGE/PAUVRETE

Cette étude a montré qu'il y a une relation étroite entre la pauvreté, le chômage et l'analphabétisme et aussi qu'elle est plus élevée dans les familles avec des chefs hommes au chômage et illettrés (44% et 67%) ou dirigées par des femmes au chômage et illettrées (34% et 60% respectivement).

Quand on le compare avec la situation au niveau national on vérifie que le taux d'analphabétisme atteint plus les femmes que les hommes, les taux en 1980 et 1990 étant de 67,2% et 41,8% respectivement contre 45,5% et 27,4% pour les hommes. Le taux moyen national en 1990 est d'environ 35%.

Le taux de chômage au Cap Vert en 1990 était de 26% aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Dans le milieu urbain il était de 25,9% pour les hommes et 24,4% pour

les femmes, tandis que dans le milieu rural de 25,3% et 25,8% respectivement.

Au niveau global, le taux est de 63,5% pour les hommes et 36,5% pour les femmes. En ce qui concerne l'âge, la tranche d'âge la plus affectée est celle des 15-34 ans qui constitue 70% des chômeurs.

3.4.2 SITUATION ALIMENTAIRE/NIVEAU DE NUTRITION

On constate qu'il y a un grand déficit alimentaire qui résulte d'une production agricole insuffisante face aux besoins alimentaires du pays.

Afin de garantir la satisfaction des besoins de base et de réduire la pauvreté on a fait appel à l'aide alimentaire par des programmes qui visent les grandes couches de population telles que les enfants, les vieux, les malades et les familles défavorisées du point de vue économique.

Il n'y a pas de données sur l'état de nutrition de la population en général, mais quelques études sur la nutrition infantile, qui ont été élaborées en 1983, 1985 et 1990, indiquent que des problèmes de malnutrition chronique subsistent encore, dont la valeur est de 50% dans le groupe d'enfants de moins de 6 ans. Sa prévalence est plus élevée à Santiago et Fogo. La malnutrition aiguë a diminué mais existe encore dans les îles de Brava et S.Vicente et dans les concelhos de Tarrafal et Sta. Catarina.

Des études d'évaluation nutritionnelle (1979, 1981) des femmes enceintes et des enfants en dessous de 6 ans ont montré l'existence de situations d'anémie et d'avitaminose comme conséquences d'une faible alimentation qui pourront être trouvées aussi dans la population en général.

3.4.3 - NIVEAU DES DEPENSES

Les résultats de l'enquête aux familles (1988/89) indiquent que le niveau moyen des dépenses annuelles en biens et services est de 203 et 38 contos par famille et individu respectivement.

On a constaté qu'il y a des différences significatives selon le milieu de résidence des familles et que le facteur urbanisation a un impact sur le niveau des dépenses.

Les dépenses moyennes annuelles par famille et par personne qui habitent les zones rurales sont de 154.000\$00 et de 29.000\$00 CVE, respectivement, tandis que dans le milieu urbain elles sont de 284.000\$00 et de 53.000\$00 CVE respectivement et dans le milieu semi-urbain 282.000\$00 et 53.000\$00 respectivement.

L'analyse de la distribution de la population par rapport aux dépenses montre que 40% de la population présente une dépense moyenne par personne inférieure à 36.000\$00/an, soit moins de 3.000\$00 par mois.

Quant aux composantes des dépenses on vérifie que l'alimentation et l'habitation occupent la première place, représentant 2/3 du budget familial.

Les dépenses en l'alimentation sont élevées par rapport aux autres, dans n'importe quel milieu, mais elles augmentent avec le niveau d'urbanisation. Dans les zones urbaines ces dépenses sont de 24,55 contos par habitant et 17.69 dans les zones rurales.

Les dépenses relatives aux loisirs, à l'enseignement et à la culture ne représentent que 1.570\$00/personne dans sa totalité.

Si on fait un rapport entre le niveau des dépenses et le niveau de scolarité, on vérifie qu'il augmente avec le niveau d'instruction du chef de la famille.

Aussi, quand on compare la situation de travail, on constate que dans les familles où les chefs travaillent le montant des dépenses est plus élevé, 225.000\$00 et 40.000\$00 par famille et par personne respectivement. Chez les chômeurs ces valeurs sont de 181.000\$00 et 30.000\$00.

3.4.4 - SANTE

La situation sanitaire a évolué de façon satisfaisante avec des structures de base dans tout le pays, ce qui donne à la population l'accès aux soins primaires de santé.

Le nombre de médecins par habitant au niveau national était de 1/4270 en 1992 et celui des infirmières de 1/1642. Néanmoins, parce que 72% des médecins se trouvent dans les hôpitaux centraux de Praia et Mindelo la valeur réelle pour le milieu rural est de 1 médecin/10.000 habitants.

Le réseau de structures de protection maternelle/infantile/planification familiale (PMI/PF) couvre tout le pays et en 1992 il y avait 35 centres.

Les coûts relatifs à la santé sont financés dans sa presque totalité par l'Etat et par la communauté internationale.

Les soins de santé, consultations et médicaments, sont gratuits pour les vieux, les ouvriers des FAIMO, les malades chroniques, les femmes enceintes et les enfants.

Ci-dessous quelques indicateurs des niveaux de santé:

- Le taux de mortalité infantile a diminué de 105/1000 en 1971-1975 à 36/100 en 1991.
- Le taux général de mortalité est de 6,5/1000.
- Le taux de fertilité par femme dans la tranche d'âge des 15 à 49 ans était en 1992 de 4,3, en 1980-88 de 6 et en 1990 de 5,5.
- L'espérance de vie en 1990 a été calculée à 63,5 ans dont 62,4 pour les hommes et 64,7 pour les femmes.
- Les accouchements avec assistance (1992) ont été de 54,4%.

3.4.5 - EDUCATION

En 1991 on a enregistré un taux de scolarisation de 90% (EBE) et dans l'Enseignement Complémentaire (EBC), classe 5ème et 6ème, le taux en 1988 était de 31% et en 1980 de 11%.

Un des facteurs qui explique ce faible taux peut être associé à la pauvreté des parents qui les empêche de faire face aux coûts.

D'une façon globale le taux de scolarité des enfants des 7 - 12 ans est de 85% avec un certain équilibre entre les deux sexes.

Le rapport professeur/élève est passé de 37 (EBE) et de 55 (EBC) en 1980/81 à 30 aux deux niveaux en 1992/93.

Le taux d'échec a atteint en 1990/91 18% à l'EBE et 19% à l'EBC; le taux d'abandon a été de 0,46% à l'EBE et de 14% à l'EBC.

Le taux d'alphabétisation des adultes est de 52 (plus de 18 ans) et le taux d'analphabétisme a diminué jusqu'à environ 30%.

Le nombre d'étudiants par salle de classe, (la même salle étant utilisée deux et trois fois par jour) a augmenté de 53 (1980/81) à 62 en 1992/93 à l'EBC tandis que à l'EBE le rapport élève/salle de classe est passé de 69 à 57.

La qualification des professeurs est très variable et, en 1991/92 seulement 22% des professeurs de l'EBE avaient la qualification requise. En 1980/81 ce pourcentage était de 11% pour l'EBE et de 15,6% pour l'EBC.

En 1992/93, avec la formation sur le tas, ce pourcentage est passé à 72%.

En ce qui concerne la distribution par îles et concelhos, Praia et Mindelo ont 70% des professeurs formés. Il y a encore des îles qui ne possèdent pas de professeurs formés pour l'EBC, comme par exemple Brava, Boa Vista, Sal et les concelhos de Paúl et Porto Novo (1991/92).

Les frais d'éducation ont représenté en 1992 environ 17,5% du total du budget du gouvernement. Néanmoins une grande partie de ces frais correspondent aux dépenses relatives au paiement du personnel (84,3) et à l'acquisition de biens et services (5,4) en 1993.

Les dépenses par élève à l'EBC sont passés de USD 47,5 en 1988 à USD 73,2 en 1992.

3.4.6 - PROTECTION SOCIALE

Les enfants, la jeunesse, les vieux, les malades et les handicapés ainsi que les familles défavorisées du point de vue socio-économique bénéficient de plusieurs programmes d'assistance, intégrés dans le système de promotion sociale.

De 1992 à 1994, 2% de la population a reçu des subsides mensuels des services sociaux.

De 1992 à 1994, environ 14,5% de la population a bénéficié de l'aide alimentaire.

Dans le cadre de la protection infantile, plusieurs actions ont été développées. On doit rehausser la création de plusieurs écoles maternelles, surtout pour les enfants des familles les plus défavorisées des zones rurales et suburbaines.

L'Institut Capverdien des Mineurs a développé dans ses Centres de Protection Sociale, des activités pour l'occupation des temps libres, la formation et le suivi des jeunes ayant des problèmes de comportement qui habitent dans les résidences appartenant à cette institution.

Il faut rappeler aussi d'autres actions en cours dans le domaine de la protection et de la intégration sociales entamées par d'autres départements gouvernementaux et ONGs et qui couvrent le même univers.

3.4.7 - AUTORITES LOCALES

La loi en vigueur essaie de créer les conditions qui permettent aux municipalités d'assumer de façon pleine leurs responsabilités.

Les nouveaux principes et règles d'orientation pour l'organisation et le fonctionnement des municipalités et pour la détermination d'une philosophie politique essayent de les

consacrer comme des organisations privilégiées de la participation populaire.

L'Assemblée Municipale est l'organe maximal qui définit la stratégie de développement de la municipalité, approuve le budget et le plan d'activités annuelles. Cet organe collectif municipal est élu par suffrage direct et universel.

La mairie et le maire sont les organes collectifs et singulier respectivement avec la capacité d'exécution.

La mairie est élue par suffrage direct et universel tandis que le maire est le premier de la liste votée pour la mairie.

3.4.8. - FINANCES LOCALES

La préoccupation relative au système financier municipal en vigueur depuis novembre 1990, est que les municipalités doivent être capables de produire leurs revenus.

Des nouvelles bases pour l'organisation financière ont été créées à cette fin:

- le produit des recettes des impôts, taxes et tarifs municipaux appartient à la mairie;
- en outre, afin de faire face aux besoins des municipalités plus faibles et de corriger la distribution inégale des sources de financement, l'Etat a créé le Fonds d'Appui Financier aux Municipalités.

Les budgets annuels sont approuvés par les assemblées respectives et ils sont ensuite soumis pour homologation au ministère qui fait la coordination.

4 - ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIERE

Il faut obtenir l'assistance technique et financière de façon à assurer les moyens logistiques qui donnent à l'Institut d'Appui à l'Habitation la coordination technique de la préparation des activités du Plan National. Compte tenu du manque de personnel possédant une formation dans le domaine du recueil de données et de l'évaluation des indicateurs relatifs aux établissements humains et afin d'éviter le risque de retarder l'élaboration du Rapport National, il faut assurer l'assistance d'une équipe d'experts nationaux à être engagés à cette fin.

Selon les indications du programme de travail pour la préparation en annexe, nous estimons un investissement de 198.700 USD nécessaire pour toutes les activités, dont 157.000 USD ont été demandés à l'ONU.

Dans ce sens et afin de garantir la qualité et le succès de cette entreprise il faut sensibiliser l'opinion publique et mobiliser sa participation au niveau national atravers des campagnes de publicité et d'information dans les media.

PROGRAMME DE TRAVAIL

ACTIVITES	OBJECTIFS	DUREE	COUT ESTIME	SOURCE FINANCEMENT
1. BANQUE DE DONNEES ET REVISION DU SECTEUR ETABL. HUMAINS Recueil de l'information produite dans le domaine des établissements humains au Cap Vert	Organiser la littérature sur le contexte national au Cap Vert et à l'étranger	6 mois mai/oct 95	\$ 5.200 US	GOVERNEMENT
2. IDENTIFICATION DE LA DOCUMENTATION Identifier les ressources/consultants afin d'orienter les discussions sur les etabl. humains	Recueil d'information supplémentaire, orientation et contribution intellectuelle au processus préparatoire de la conférence HABITAT II	3 mois juil/oct 95	\$ 8.000 US	3.000 GV CV 5.000 (UNCHS) (FE)
3. REALISATION DES REUNIONS ET DES RENCONTRES	Informations, opinions et propositions sectorielles dans le but de produire les documents de base pour le rapport national		\$10.000 US	FE
4. ORGANISATION DES SEMINAIRES Organiser le 1er seminaire national sur l'Habitat II pour développer les ébauches du Programme National et du Plan d'Action	Provoquer la participation d'un grand nombre d'agents dans le processus préparatoire de la version définitive du rapport national	3 jours 1ère semaine octobre	\$48.000 US	FE

ACTIVITES	OBJECTIFS	DUREE	COUT ESTIME	SOURCE FINANCEMENT
<p>5. INFORMATION ET DIFFUSION</p> <p>Promouvoir et diffuser au niveau national la conférence HABITAT II</p>	<p>Organiser des conférences de presse sur les activités préparatoires de l'HABITAT II</p>	<p>avril/95</p>	<p>\$850 US</p>	<p>GCV</p>
	<p>Réproduire et distribuer des brochures sur la Conférence HABITAT II</p>	<p>jun/juil. 95</p>	<p>\$9.000 US</p>	<p>FE</p>
	<p>Production d'articles spécialisés pour publication en bulletins, journaux et magazines sur la Conférence HABITAT II através des contacts avec le PNUD/CAFRAD/SHELTER AFRIQUE et d'autres agences</p>	<p>octobre/95</p>	<p>\$9.000 US</p>	<p>FE</p>
	<p>Exposition sur les abris et le développement durable à être réalisée durant le 1er séminaire sur la Conférence HABITAT II</p>	<p>mars/96</p>	<p>\$15.000 US</p>	<p>FE</p>
	<p>Production et distribution de dépliants et posters sur l'Habitat II en rehaussant les besoins des sans-abri et des groupes vulnérables</p>	<p>mars/96</p>		

ACTIVITES	OBJECTIFS	DUREE	COUT ESTIME	SOURCE FINANCEMENT
6. VOYAGES A L'EXTERIEUR POUR REUNIONS COMITE PREPARATOIRE ET CONFERENCES	Diffusion à la télévision d'un video de 31mn sur les communautés qui a été fourni par le secrétariat du PNUD pendant le séminaire		\$8.000 US	FE
	Production d'un documentaire en video sur les établissement humains au Cap Vert	octobre/95	\$28.000 US	FE
	Participation à la révision de l'ébauche des principes et accords et au Plan d'Action Global	24 avril au 5 mai/95	\$10.000 US	\$5.000 GCV financement externe 2 délégués
	Participation au processus préparatoire de la Conférence Habitat II	fevrier/96	\$5.000 US	GCV
	Participation aux activités du sommet Habitat II	3-14 jun/96	\$15.000 US	\$10.000 GCV \$5.000 FE
	Voyages d'études à l'extérieur pour connaitre les meilleures pratiques et pour recueil bibliographique au moins en 2 pays	juillet/96	\$15.000 US	\$5.000 GV FE UNCHS
	T O T A L		\$198.000 US	\$41.700 GCV \$157.000 FE